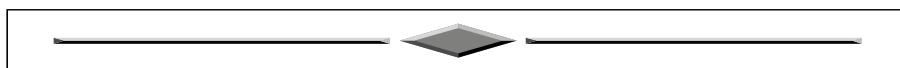




Sous l'égide de la Fondation Notre Dame  
reconnue d'utilité publique

approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 23 novembre 2010  
Convention de création en date du 23 novembre 2010

## COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2013



Objet : La Fondation Sainte-Geneviève a pour objet de soutenir, principalement dans le diocèse de Nanterre, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif ainsi que dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication.

# FONDATION NOTRE DAME

## BILAN 2013 Fondation Sainte-Genève (en €)

ACTIF	2013		2012		PASSIF	2013		2012	
	Valeur Brute	Amor. & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affec. Résultat	Valeur Nette avant affec. Résultat		
<b>COMPTES DE LIAISON</b>	650	0	650	69	<b>FONDS ASSOCIATIF</b>	300 000	300 000	0	0
					Dotations pérenne non consommable	0	0	0	0
					Dotations statutaire	0	0	0	0
					Dotations complémentaires	0	0	0	0
					Apports des fondations abritées	300 000	300 000	300 000	300 000
					Dotation initiale	300 000	300 000	300 000	300 000
					Dotations complémentaires	0	0	0	0
					<b>COMPTES DE LIAISON</b>	24 127	24 127	12 835	12 835
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	292 435	0	292 435	292 435	<b>RESERVES AFFECTEES</b>	0	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>									
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	0	0	0	0					
- Terrains	0	0	0	0					
- Constructions	0	0	0	0	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	0	0	0	0
					<b>FONDS DEBIES</b>	433 275	433 275	96 325	96 325
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	292 435	0	292 435	292 435					
- Obligations	283 500	0	283 500	283 500	- Fonds dédiés	395 275	395 275	58 325	58 325
- Obligations, intérêts courus à recevoir	8 935	0	8 935	8 935	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement	38 000	38 000	38 000	38 000
- Actions	0	0	0	0					
<b>CREANCES ET COMPTES RATTACHES</b>	6 565	0	6 565	32 505	<b>DETTES &amp; ASSIMILEES</b>	386 101	386 101	178 367	178 367
- Donateurs et Organismes	6 565		6 565	24 505	- Emprunts financiers divers	0	0	0	0
- Autres créances	0		0	8 000	- Dettes financières diverses	4 650	4 650	0	0
<b>PLACEMENTS VALEURS MOBILIERES</b>	0	0	0	0	- Fournisseurs et comptes rattachés	30 124	30 124	32 887	32 887
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0	0	0	0	- Dettes fiscales et sociales	0	0	0	0
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	- Projets à payer	351 327	351 327	144 577	144 577
					- Autres dettes	0	0	903	903
<b>DISPONIBILITES</b>	842 261		842 261	262 518					
- Banques	842 261		842 261	262 518					
					<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	0	0	0	0
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	1 591	0	1 591	0					
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	850 417	0	850 417	295 023					
<b>TOTAL ACTIF</b>	1 143 502	0	1 143 502	587 527	<b>TOTAL PASSIF</b>	1 143 502	1 143 502	587 527	587 527

Engagements domés : 0 €  
Engagements repus : 83 643 €  
dont legs & donations affectées : 83 643 €

**Fondation Sainte-Geneviève**  
**Compte de résultat 2013**

	2013	2012	variation 2013-2012 en %
<b>Produits d'exploitation</b>			
Dons manuels non affectés	662 655 €	432 428 €	53,2%
Dons manuels affectés			
<b>Total des collectes</b>	<b>662 655 €</b>	<b>432 428 €</b>	<b>53,2%</b>
Legs & donations	20 919 €	0 €	
Subventions d'exploitation	0 €	0 €	
Annulation d'actions antérieures		0 €	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	0 €	10 137 €	-100,0%
<b>Loyers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Participation charges communes</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>683 574 €</b>	<b>442 565 €</b>	<b>54,5%</b>
<b>Missions sociales</b>			
Projets engagés	408 000 €	237 577 €	71,7%
<b>Charges externes</b>	<b>78 440 €</b>	<b>76 874 €</b>	<b>2,0%</b>
<b>Charges externes missions sociales</b>			
<b>Charges de personnel</b>	<b>103 765 €</b>	<b>100 587 €</b>	<b>3,2%</b>
Salaires et traitements		0 €	
Charges sociales		0 €	
Personnel FND	0 €	0 €	
Personnel FND missions sociales	45 526 €	0 €	
Personnel refacturé par des tiers	58 239 €	55 323 €	5,3%
Personnel refacturé par des tiers mission sociale		45 264 €	-100,0%
<b>Charges communes aux fondations abritées</b>	<b>19 271 €</b>	<b>9 989 €</b>	<b>92,9%</b>
<b>Dotation aux amortissements et provisions</b>		0 €	
<b>Autres charges</b>			
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>609 476 €</b>	<b>425 027 €</b>	<b>43,4%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>74 098 €</b>	<b>17 538 €</b>	
<b>Produits financiers</b>	<b>18 424 €</b>	<b>16 833 €</b>	
<b>Charges Financières</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>18 424 €</b>	<b>16 833 €</b>	<b>9,5%</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>92 522 €</b>	<b>34 371 €</b>	<b>169,2%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>244 429 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>244 429 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Résultat avant variation des fonds dédiés</b>	<b>336 950 €</b>	<b>34 372 €</b>	<b>880%</b>
<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs en fonds dédiés</b>	<b>96 325 €</b>	<b>61 953 €</b>	<b>55,5%</b>
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>433 275 €</b>	<b>96 325 €</b>	<b>349,8%</b>
<b>dont variation de l'année</b>	<b>336 950 €</b>	<b>34 371 €</b>	<b>880,3%</b>
<b>Total des Produits</b>	<b>1 042 752 €</b>	<b>521 352 €</b>	
<b>Total des Charges</b>	<b>1 042 752 €</b>	<b>521 352 €</b>	
<b>Résultat avant affectation</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>dont Fonds dédiés sur subventions publiques</b>	<b>38 000 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Augmentation nette du poste réserves</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Augmentation du fonds associatif</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Dotation complémentaire</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Résultat de l'exercice après affectation</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	



## ANNEXES AUX COMPTES 2013 DE LA FONDATION SAINTE-GENEVIEVE

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2013 .....	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE .....	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	2
3.1 Cadre légal de référence.....	2
3.2 Principes comptables appliqués .....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	3
3.2.2 Fonds dédiés.....	3
3.2.3 Traitement des legs et donations .....	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées .....	4
3.2.5 Autres titres immobilisés.....	4
4.1 NOTES SUR L'ACTIF .....	4
4.1.1 Autres titres immobilisés et disponibilités .....	4
4.1.2 Créances .....	5
4.2. NOTES SUR LE PASSIF.....	6
4.2.1 Fonds associatifs.....	6
4.2.2 Fonds dédiés .....	6
4.2.3 Dettes .....	7
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS .....	7
5.1 Locaux.....	7
5.2 Effectifs .....	8
5.3 Contribution des bénévoles .....	8
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.....	8
5.5 Charges administratives .....	9
5.6 Engagements hors bilan.....	9
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS .....	9

## **NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2013**

- La Fondation Sainte-Geneviève a été créée le 23 novembre 2010 dans le but de soutenir, principalement dans le diocèse de Nanterre, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif ainsi que dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication. La Fondation a une vocation pérenne.
- Tout en maintenant ses charges externes et de personnel, la Fondation Sainte-Geneviève a augmenté de 53,2% ses ressources collectées, soit un montant total collecté de 662 K€, fruit à la fois des premiers donateurs existants et de la recherche de nouveaux soutiens. La Fondation bénéficie également des produits de deux donations temporaires d'usufruit.
- Le montant des projets soutenus s'inscrit dans cette belle progression avec 408 K€ accordés en 2013 versus 237 K € accordés en 2012. La Fondation a par ailleurs bénéficié en fin d'année des fruits de la liquidation d'une association, à hauteur de 244 K€. Les fonds recueillis, placés en fonds dédiés, seront affectés au soutien à des actions caritatives, sociales et éducatives.



## **NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE**

Les Comptes de la Fondation Sainte-Geneviève sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013.



## **NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

**La Fondation Sainte-Geneviève est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Sainte-Geneviève correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.**

### **3.1 Cadre légal de référence**

Les comptes annuels de l'exercice 2013 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

### **3.2 Principes comptables appliqués**

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante. Sans capacité juridique propre, la Fondation Sainte-Geneviève bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

La Fondation Sainte-Geneviève comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel à la générosité du public (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel à la générosité du public,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque secteur a son propre bilan et compte de résultat. En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables en 2013. La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

#### **3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations**

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

#### **3.2.2 Fonds dédiés**

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produits des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants. Il peut exister des sous-fonds dédiés lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice.

### 3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat. Le traitement des legs et donations bénéficie de l'expertise de l'équipe dédiée de l'Association Diocésaine de Paris.

### 3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2013, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des secteurs/fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

### 3.2.5 Autres titres immobilisés

Les obligations à long terme sont comptabilisées en immobilisations financières selon les critères retenus par le plan comptable général, la Fondation Sainte-Geneviève ayant l'intention de garder ces titres jusqu'à leur échéance de remboursement.

## NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

### 4.1 NOTES SUR L'ACTIF

#### 4.1.1 Autres titres immobilisés et disponibilités

Détail des immobilisations financières au 31 décembre 2013 :

Valeurs détenues	Valeurs comptables d'achat	Dépréciations			Valeurs comptables nettes	Coupons courus
		31/12/12	Dot/Reprise	31/12/13		
Obligations hors mutualisation	283 500,00		0,00	0,00	283 500,00	8 935,27



Valeurs détenues	Valeurs boursières (hors coupons courus)	Plus/Moins valeurs latentes			Coupons courus
		31/12/13	Dot/Reprise	31/12/13	
Obligations hors Mutualisation	321 397,50	37 897,50		37 897,50	8 935,27

Détail des disponibilités :

	31/12/2013	31/12/2012
Fondation Sainte-Geneviève	837 610,64 €	262 518,30 €

4.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	2013	2012
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	6 565,00	24 505,00
<b>Total créances donateurs et organismes</b>	<b>6 565,00 €</b>	<b>24 505,00 €</b>
Avoir à recevoir	0,00	0,00
Produits à recevoir	0,00	0,00
Prêt accordé à un projet	0,00	8 000,00
<b>Total Autres créances</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>
<b>Total Créances et comptes rattachés</b>	<b>6 565,00 €</b>	<b>32 505,00 €</b>

	2013	2012
Charges constatées d'avance	1 590,68	0,00
<b>Total charges constatées d'avance</b>	<b>1 590,68 €</b>	<b>0,00 €</b>

## 4.2. NOTES SUR LE PASSIF

### 4.2.1 Fonds associatifs

Fondations concernées	Dotations au 31/12/2012	Apport d'une nouvelle dotation en 2013	Affectation pour renforcer les dotations	Dotations au 31/12/2013
Fondation Sainte-Geneviève	300 000	0	0	300 000

Les fonds associatifs s'élèvent au 31 décembre 2013 à 300 000 euros. Ils n'ont pas évolué depuis l'apport initial des fondateurs en 2010.

### 4.2.2 Fonds dédiés

Fonds dédiés hors subventions publiques au 31/12/2012	Fonds dédiés sur subventions publiques au 31/12/2012	Total des Fonds dédiés au 31/12/2012	Affectation du résultat 2013 avant variation des fonds dédiés	Variation selon décisions spécifiques	Variation des fonds dédiés sur subventions publiques en 2013	Total des Fonds dédiés au 31/12/2013 après affectation	Fonds restant à engager (hors fonds dédiés spécifiques)	Autres Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions publiques au 31/12/2013
58 324,88	38 000,00	96 324,88	336 949,66			433 274,54	150 845,93	244 428,61	38 000,00

## 4.2.3 Dettes

	2013	2012
<b>Emprunts financiers</b>		
Dettes financières diverses	0,00	0,00
<b>Total Emprunts financiers</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Comptes fournisseurs</b>		
Fondation Sainte Geneviève	500,00	32 856,12
<b>Sous-total comptes fournisseurs</b>	<b>500,00</b>	<b>32 856,12</b>
<b>Comptes fournisseurs factures non parvenues</b>		
Fondation Sainte Geneviève	29 623,51	31,21
<b>Sous-total factures non parvenues</b>	<b>29 623,51</b>	<b>31,21</b>
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>30 123,51 €</b>	<b>32 887,33 €</b>
Dettes fiscales et sociales Fondation Sainte Geneviève		0,00
<b>Total Dettes fiscales et sociales</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Soutiens de projets engagés à verser</b>		
Fondation Sainte Geneviève	351 327,00	144 577,00
<b>Total projets engagés à verser</b>	<b>351 327,00 €</b>	<b>144 577,00 €</b>
<b>Autres dettes</b>		
Fondation Sainte Geneviève	0,00	903,23
Association Sainte Geneviève - Legs affecté K	0,00	0,00
Fondation Sainte-Geneviève : avance fondateurs	0,00	0,00
<b>Total Autres dettes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>903,23 €</b>
<b>Total dettes et comptes rattachés</b>	<b>381 450,51 €</b>	<b>178 367,56 €</b>

## NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

## 5.1 Locaux

La Fondation Sainte-Geneviève ne dispose pas de locaux qui lui sont propres mais bénéficie d'un bureau dans les locaux de l'Association Diocésaine de Nanterre, 85 rue de Suresnes à Nanterre.

## 5.2 Effectifs

La Fondation Sainte-Geneviève ne dispose pas de salariés dédiés au sein de la Fondation Notre Dame mais d'une mise à disposition de personnel.

Mise à disposition de personnel						
Année	Cadres & assimilés cadres	ETP	Non-cadres	ETP	Total	Total ETP
31/12/2013	1	1	0	0	1	1

## 5.3 Contribution des bénévoles

Bénévoles :

Sexe	Intitulé du poste	Date d'arrivée	Date de départ	ETP
M	Assistant administratif	15/04/2013		0,4
M	Assistant administratif	15/10/2013		0,6
F	Assistante mécénat	01/10/2011		0,1
M	Assistant administratif	02/04/2013	06/09/2013	1
F	Chargé de communication	15/04/2013	19/07/2013	0,5
M	Chargé de projets	02/01/2012		0,1
M	Chargé de projets	01/10/2013		0,1
				<b>2,8</b>

La Fondation Sainte-Geneviève dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2013.

## 5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 37 800 €. Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

### 5.5 Charges administratives

Les charges administratives consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2013 pour la Fondation Sainte-Geneviève à 19 271 €.

### 5.6 Engagements hors bilan

Engagements reçus	2014					Total
	Apports des fondateurs	Assurances-vie	Legs	Donations ou Donations temporaires d'usufruit	Convention d'entreprise et fondation	
Fondation Sainte Geneviève				20 910,85		20 910,85

Engagements reçus	2015-2018					Total
	Apports des fondateurs	Assurances-vie	Legs	Donations temporaires d'usufruit	Convention d'entreprise et fondation	
Fondation Sainte Geneviève				62 732,55		62 732,55

## NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

		Projets engagés		Annulation	Projets nets engagés		
		Nombre	Montant		Nombre	Montant	Nombre
Fondation Sainte-Geneviève	Projets soutenus par décision du Comité exécutif	26	408 000,00 €	0	0,00	26	408 000,00 €
	<i>Accompagnement et suivi des projets</i>		45 525,68 €				45 525,68 €
	<b>Total des projets Fondation Ste Geneviève</b>	<b>26</b>	<b>453 525,68 €</b>			<b>26</b>	<b>453 525,68 €</b>